

Commune de SAINT-IMOGES

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage 1
1/10000

"Vu pour être annexé à la délibération du 06/06/2011
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme
mis en révision."

Fait à Saint-Imoges
Le Maire,

ARRETE LE : 31/05/2010
APPROUVE LE : 06/06/2011

Etude réalisée par :

Environnement Conseil
Urbanisme Environnement Communication
agence Nord : ZAC du Chevallement
5 rue des Molettes
52026 Rosé-Warand
Tél. : 03 27 97 36 39
agence Est (siège social) : Papirerie Technologique du M-Bernard
Rue Dom Pérignon
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : 03 26 64 05 01
agence Ouest : Parc d'Activités Le Long Buisson
251 rue Clément Ader - Bât. B
27000 Evreux
Tél. : 02 32 32 53 28
www.ec-urbanisme.com

Groupe
auddicé
aude equinerges

Légende

- Limite de secteur
- o o o o Espaces Boisés Classés à créer ou à conserver

Zone N	Zone naturelle
Secteur Nh	Secteur d'habitat isolé
Sous-secteur Nha	Secteur d'habitat isolé (extensions autorisées)
Secteur Nt	Secteur d'équipement touristique

L'échelle ne permettant pas une précision absolue des tracés des espaces boisés classés,
une tolérance de 10 mètres non classés de part et d'autre des routes, voies, allées, chemins,
lignes électriques et autres éléments non boisés et de 15 mètres autour des maisons forestières
est admise pour favoriser leur entretien.

Plan de zonage 1a 1/2000

